

CHANTIER 5

RÉAMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR UN ENVIRONNEMENT CARBONEUTRE

Nouveaux plans d'aménagements urbains augmentant la séquestration du carbone et diminuant les émissions de GES.

POURQUOI EST-CE URGENT ?

Parce que l'étalement urbain provoque la dépendance envers les véhicules automobiles qui sont un des principaux vecteurs de GES au Québec. Parce que cet étalement détruit les milieux naturels, les terres agricoles et les forêts, qui sont d'importants puits de carbone essentiels à la lutte à la crise climatique.

Principales actions citoyennes suggérées

1. Protéger les milieux naturels;
2. Créer des zones de résilience sous la forme de jardins communautaires et autres;
3. Concevoir un plan de revitalisation des quartiers résidentiels;
4. Participer à l'élaboration de programmes de restauration végétale de sites dégradés;
5. Participer à l'élaboration de programmes d'accroissement des aires de conservation naturelles;
6. Surveiller et dénoncer les dépôts de matériaux ou produits toxiques sur le territoire.

Principales actions municipales

1. Faire modifier urgemment la Loi sur les municipalités pour qu'elles tirent des revenus autrement que par la taxation foncière;
2. Adopter des règlements assurant le développement de milieux de vie résilients en tenant compte des impacts présents et à venir de la crise climatique;
3. Planifier et adopter des budgets pour combattre les îlots de chaleur et développer l'agriculture à petite échelle;
4. Adopter une réglementation favorisant la conservation et la restauration des lieux naturels;
5. Instaurer des pôles agroalimentaires adaptés aux besoins des producteurs de nos communautés locales.

Principales actions provinciales/fédérales

1. Modifier urgemment la Loi sur les municipalités pour que celles-ci tirent des revenus autrement que par la taxation foncière;
2. Adopter à court terme une politique nationale d'aménagement du territoire adaptée au nouveau contexte de l'urgence climatique;
3. Adapter les pratiques sylvicoles en fonction d'optimiser la séquestration du carbone et la restauration d'écosystèmes riches et résilients;
4. Instaurer un vaste programme de restauration, de protection et de conservation des milieux naturels;
5. Mettre sur pied un programme de lutte contre les îlots de chaleur et l'étalement urbain.